

Affichage : le 28/09/2018

<p style="text-align: center;">COMMISSION DES JEUNES REUNION DU 27/09/2018</p>

Présents : Mrs C.FOURNIER, J.HIVART, D.SAUVAGE, J.WIMEZ

Excusés : M. D.HARY, P.LAVIGNON

Journée du 15/09/2018

Coupe Défisports U19

55102.1 RECQUES SUR HEM/CALAIS SO. Forfait de Calais SO. Homologué : RECQUES SUR HEM 3 – CALAIS SO 0 par forfait. Amende 23€ à Calais SO.

Coupe Défisports U17

55112.1 LE PORTEL STADE/GROUP.SPORTING CLUB. Forfait de Group.Sporting Club. Homologué : LE PORTEL STADE 3 – GROUP.SPORTING CLUB 0 par forfait. Amende 23€ à Group.Sporting Club.

55113.1 LE PORTEL AP/BOURTHES B. Forfait de Le Portel AP. Homologué : LE PORTEL AP 0 – BOURTHES B 3 par forfait. Amende minorée 15€ à Le Portel AP.

55130.1 CALAIS HAUTS DE France/CALAIS BEAU MARAIS. Forfait de Calais Beau Marais. Homologué : CALAIS HAUTS DE France 3 – CALAIS BEAU MARAIS 0 par forfait. Amende minorée 15€ à Calais Beau Marais.

Coupe Défisports U15

55133.1 LONGUENESSE MALA FOOT/LONGUENESSE JS. Forfait de Longuenesse Mala Foot. Homologué : LONGUENESSE MALA FOOT 0 – LONGUENESSE JS 3 par forfait. Amende 23€ à Longuenesse Mala Foot.

55138.1 ETAPLES AS B/LE TOUQUET. Forfait de Etaples AS B. Homologué : ETAPLES AS B 0 – LE TOUQUET 3 par forfait. Amende minorée 15€ à Etaples AS.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : C.FOURNIER